



## Offre Dommages ouvrage du particulier

**Cabinet Nicolas VATINEL**

18 Quai Carnot 29150 CHATEAULIN  
Tel 02 98 86 22 20 Fax 02 98 86 20 55  
chateaulin-aulne@gan.fr  
Orias 07015665

# Synthèse



## Cible

Offre d'assurance destinée aux particuliers ou SCI familiales

## Type d'ouvrage

Construction ou rénovation d'une maison individuelle\* pour un coût global de construction **inférieur à 250 000 euros TTC.**

\*Maison d'habitation ou à usage d'habitation et professionnel (ce qui comprend les maisons à usage libéral mais non à usage exclusivement professionnel, usage commercial ou artisanal etc.) dès lors qu'il n'y a pas plus de deux logements destinés au même maître d'ouvrage

## Garanties packagées

Garanties complètes : DO + GBF + Existants + Performance énergétique + CNR

## Tarifification

Tarifification forfaitaire en fonction de tranche de coût de construction

## Process de souscription nouveau

- Accord sur le risque sur déclaration de risque
- Documents relatifs à la construction (marché, assurance...) ne sont pas demandés à la souscription mais au moment de l'audit de risque

## Sélection du risque

- Questionnaire qui sélectionne les constructions cibles
- Audit de risque qui vérifie la conformité des réponses apportées par le prospect dans le questionnaire

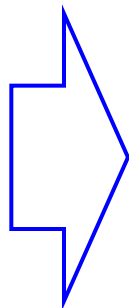
## Prévention

Remise de fiche de prévention de risque

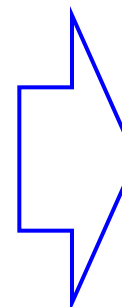
# Synthèse



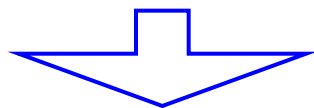
Visite du client  
Sélection du risque  
avec un  
questionnaire  
Accord sur le risque



Visite de  
risque par  
un expert



Conformité du  
risque aux  
déclarations du  
client



Le contrat a pris effet



# Offre packagée



## Garantie de dommages

- Garantie obligatoire dommages ouvrage
- Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement

Si construction sur des ouvrages existants :  
garantie des dommages aux existants

Si construction verte (mise en œuvre  
d'énergie renouvelables, label de  
performance énergétique... ) garantie de  
performance énergétique

## Garantie de responsabilité en cas de revente

Garantie de responsabilité civile  
décennale en qualité de constructeur  
non réalisateur

# Sélection du risque



## ○ Questionnaire qui sélectionne le risque.

### ● Conditions de souscription :

- ↪ Les travaux de maçonnerie n'ont pas commencé
  - ↪ Le coût global de l'opération de construction est inférieur à 250 000 euros TTC
  - ↪ Le client accepte le principe d'un audit de risque
  - ↪ La construction a au maximum 2 étages et un sous sol, est sans piscine et/ou tennis la construction n'est pas située sur un terrain à risque, la construction n'est pas réalisée sans diagnostic des existants (si construction sur existants).
  - ↪ La construction est réalisée par des entreprises assurées et bénéficie d'une maîtrise d'œuvre ou d'un suivi de chantier par une entreprise. Le maître d'ouvrage peut toutefois réaliser sols et peintures,
- Les documents relatifs à la construction (marché, assurance...) ne sont pas demandés à la souscription mais au moment de l'audit de risque.
  - Aucune étude de sol n'est exigée.

## ○ Audit du risque réalisé par un spécialiste de la construction ayant pour mission :

- **D'examiner** la conformité du projet en s'appuyant sur le questionnaire complété par le client
- **De préparer** le dossier de recours afin d'améliorer le risque (marché des **entreprises**, attestation d'assurance des intervenants à l'opération de construction, PV réception...)

# Tarification forfaitaire



2 éléments composent le tarif

➔ Une prime d'assurance

Coût global de construction	Construction neuve	Construction sur existants
Jusqu'à 170 000 euros TTC	3 500 € TTC	3 800 € TTC
entre 170 000 € TTC et 220 000 € TTC	4 000 € TTC	4 400 € TTC
entre 220 000 € TTC et 250 000 € TTC	4 500 € TTC	4 950 € TTC

➔ + 400 € TTC de frais d'audit de risque (le prospect établit un chèque à l'ordre de l'expert)